

la Lettre du CIRIEC-France

n°205 (janvier 2026)

Sommaire

- Edito d'Alain Arnaud : « 2026, une année d'espoir ?» p.2
- « ESS, une conjoncture inquiétante » - Jean-Louis Cabrespines p.4
- Actualités nationales et internationales p.8
 - Conférence citoyenne sur les temps de l'enfant - CESE
 - Etats généraux de la Santé et de la protection sociale – Place de la Santé
 - 38^{ème} Congrès des SCOP et des SCIC – 26-27 mars 2026 à Toulouse
 - 35^{ème} congrès international du CIRIEC – 5-8 octobre 2026 – Montréal
 - L'intersection entre écologie et travail social – journée d'échanges du CEDIAS avec le Labo ESS
 - Actualités de Galilée.sp
 - Rencontres du Mont-Blanc 2026 à Genève - ESS Forum International
 - Social Economy News – décembre 2025
- Travaux et études p.12
 - Mobilités dans les transports collectifs urbains : gratuité ou transferts ? - Alain De Toledo
 - Economie sociale et solidaire et production de care – Amel Slimani, Carole Brunet, Olivier Boned
- Libres propos p.16
 - Actualité du message de Marc Bloch – Guy Soudjian
 - Introduction à la remise du rapport du cycle Réflexions sociétales – Jean-Marie Fessler
 - A propos du milliard prélevé sur les complémentaires-santé – Jean-Philippe Milésy
- Propositions de lecture p.22
 - Zoom 2025 sur la finance solidaire - FAIR
 - Comptes publics : en finir avec le n'importe quoi (qu'il en coûte) – TERRA NOVA
 - Comment reconquérir les classes populaires – Démocratie Vivante
 - Rallumons les Lumières – Collectif Galilée.sp
- Agenda p.24

BONNE ANNEE





Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France
Président d'honneur du CIRIEC-International
Président de la Fondation Edgard Milhaud

L'année 2025 s'est achevée, vive 2026 ?

C'est bien entendu le cri d'espérance que l'on doit lancer en ce début de nouvelle année, tant 2025 aura été éprouvante et angoissante, en laissant de nombreuses incertitudes et beaucoup d'inquiétude pour l'avenir de nos sociétés démocratiques. Nous sommes toujours dans un contexte de crises, économique, sociale, environnementale et désormais politique et géopolitique, avec des conséquences de plus en plus néfastes pour la majeure partie de la population et catastrophiques pour les plus défavorisés. Les pouvoirs publics sont contraints d'accumuler les mesures de court terme pour endiguer les déficits et pour tenter de réparer les fractures causées par l'incurie des politiques passées, sans donner de la visibilité au futur ni de l'espérance pour redonner confiance. Au contraire les vieux démons ressurgissent et sans surprise, les solutions technocratiques continuent de prendre le pas sur la pensée politique héritée de la philosophie des Lumières. Nous venons de le voir dans les désastreuses discussions budgétaires à l'Assemblée Nationale, où les idées les plus saugrenues fusent dans les propositions de certains parlementaires qui manifestement ne voient pas le monde qui vient. Ceci n'améliore pas la qualité des débats démocratiques que l'on serait en droit d'attendre de la part des représentants des citoyens, dans un contexte global qui nécessite sérieux et responsabilité. Cette absence de hauteur de vue et de sérénité ne peut que conduire aux mauvaises solutions et donc aux déceptions, au désenchantement et au rejet des institutions. Il nous faut donc amplifier nos efforts pour convaincre qu'il est indispensable de changer de paradigme économique et de rompre avec un système spéculatif qui crée de plus en plus d'inégalités dans le monde, en mettant en œuvre une autre économie politique, plus partageuse et plus respectueuse du vivant et de son milieu naturel.

Les nombreuses initiatives prises sur le terrain, les deux évènements majeurs organisés à Bordeaux, la 10ème conférence internationale de recherche du CIRIEC et le Forum mondial de l'économie sociale, la 10^{ème} édition des Journées de l'économie autrement à Dijon, ne peuvent que renforcer notre détermination à travailler ensemble pour promouvoir les principes et les valeurs de cette forme d'économie qui seule peut répondre aux enjeux de ce monde en transition, aux côtés de l'action publique qu'il est plus que jamais nécessaire de soutenir car elle est garante de notre pacte républicain fondé sur l'Etat de droit, la solidarité et la justice sociale. Elle est aussi garante de notre liberté qui pourrait être compromise par les velléités expansionnistes des autocrates qui s'affirment à l'Est et à l'Ouest.

Pour sa modeste part, le CIRIEC-France s'engage, avec le CIRIEC International, à développer plus que jamais la recherche scientifique et l'information sur une économie différente qui serve l'intérêt général, qui crée de la valeur collective, et qui finalement mette le pouvoir d'agir des individus et leur bonheur au cœur de ses finalités. C'était la volonté du professeur Edgard Milhaud lorsqu'il fonda le CIRIEC en 1947, et qui enseignait que promouvoir une économie d'intérêt collectif, était l'un des moyens d'émancipation des peuples et de préservation de la démocratie et de la paix.

En ce début d'année, je formule donc un triple vœu :

- que cessent les conflits meurtriers en Europe et dans le monde ;
- que la raison du collectif fondé sur la coopération, la mutualisation, l'association, la co-construction, l'emporte sur la déraison de l'individualisme, du chacun pour soi, de la xénophobie ;
- que l'action publique soit à la hauteur des grands enjeux du devenir de notre humanité, déjà en prenant conscience de la nécessité de changer de modèle économique pour apporter des réponses appropriées aux défis mondiaux qui sont face à nous.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir » Jean Jaurès



Propos du Délégué général

ESS : une conjoncture inquiétante



Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France

Chaque fin d'année voit son lot d'analyses sur l'économie et l'emploi de l'année écoulée et les prévisions pour l'année à venir. Cette fin d'année 2026 n'échappe pas à cette tradition.

Un marché du travail malmené

Ainsi, l'OFCE¹ nous donne un aperçu synthétique de la situation de l'économie en France pour 2025 et ses conséquences pour l'année à venir : « *Selon la comptabilité nationale², environ 96 000 emplois ont été détruits en moyenne au cours des six premiers mois de l'année, la baisse étant principalement marquée au premier trimestre. La majeure partie de ces destructions nettes concerne les salariés du secteur marchand non agricole (-60 000 emplois), tandis que le nombre de salariés du secteur non marchand a progressé de 9 000 emplois. Enfin, les comptes nationaux indiquent une baisse de l'emploi non salarié au premier semestre : -40 000 en moyenne. En prévision, nous anticipons 171 000 destructions nettes d'emplois dans le secteur marchand entre fin 2024 et fin 2026. Près de la moitié serait imputable à la réduction massive des dispositifs de politique de l'emploi. Le secteur non marchand serait également affecté par la baisse des contrats aidés, avec 23 000 suppressions sur deux ans. Toutefois, il créerait en moyenne 2 000 emplois par trimestre sur la période en raison de la poursuite des recrutements dans ce secteur qui compenseraient partiellement la baisse des contrats aidés.*

L'emploi non salarié, en revanche, évoluerait à contre-courant de l'emploi salarié, avec 5 000 créations nettes par trimestre, portant sa part dans l'emploi total à 11,2% à l'horizon de notre prévision, ce qui traduirait une certaine contracyclicité de ce type d'emploi. »³

Face à cette situation de l'ensemble des emplois en France, ESS France nous informe de la situation de l'économie sociale et solidaire à partir des données fournies, annuellement, dans sa note de conjoncture portant sur le premier semestre de l'année écoulée.⁴

¹ OFCE = Observatoire Français des Conjonctures Économiques

² Voir Insee, *Pas de confiance, un peu de croissance*, Note de conjoncture, 11 septembre 2025.

³ Perspectives 2025-2026 pour l'économie française : <https://www.ofce.sciences-po.fr/prev/prev2509/france/emploi.html#pas-de-soutien-des-politiques-de-lemploi>

⁴ Conjoncture de l'emploi dans l'ESS à la fin du premier semestre 2025 :

<https://www.ess-france.org/conjoncture2025s1ess>

Si l'économie générale de la France, sur l'année 2025, a connu de nombreuses destructions d'emploi, nous pouvons préciser qu'au cours du 2^{ème} trimestre 2025, 14 000 emplois ont été détruits, en particulier pour des non-salariés tandis que le nombre d'emploi salariés est resté quasi-stable: + 3 000. Le taux de chômage représentait 7,5 % de la population active, stable par rapport au trimestre précédent mais en hausse sur le semestre.

L'évolution de la situation dans l'ESS

Notre regard porte sur les 4 dernières années et part des notes de conjoncture produites par ESS France, sur les principaux secteurs d'activité de l'ESS.

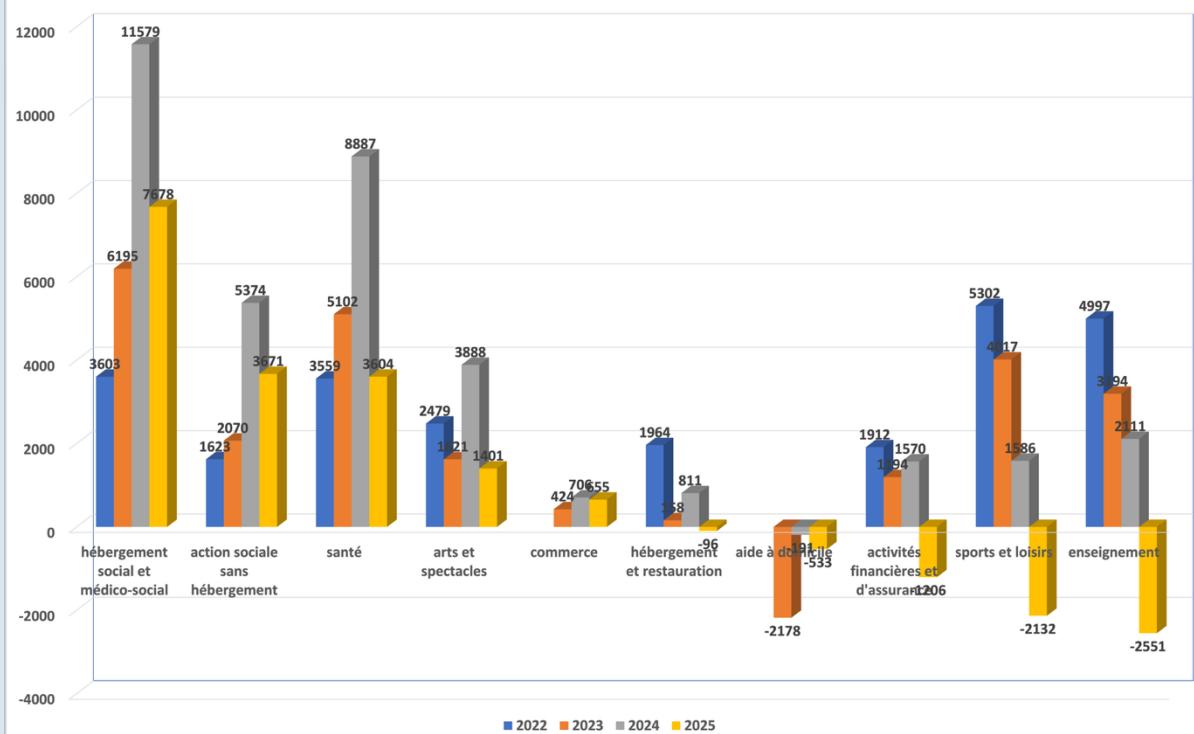
Chacune de ces notes est inscrite dans son époque et il est extrêmement intéressant de voir combien en 4 ans, l'ensemble de l'ESS est touché par la situation de l'économie en général. La majeure partie des secteurs sont ceux du service ou de l'aide à la personne. Cette baisse notable en 2025 questionne fortement sur la volonté ou non des financeurs (en particulier publics) de répondre aux besoins des populations, risquant d'accroître les disparités de bien-être pour une grande partie de la population.

L'analyse par secteurs reflète ces changements. La seule particularité sur ces 4 années est celle de l'aide à domicile qui a connu une forte baisse en 2023, poursuivie les années suivantes mais de manière moindre. Pour les autres secteurs, une certaine stabilisation existe, sauf sur l'année 2025 qui est très préoccupante, car elle est le signe d'une dégradation importante de l'emploi. Le tableau ci-dessous et le graphique rattaché montrent ces évolutions.

Conjoncture des emplois dans l'ESS⁵

| Emplois créés ou perdus | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------------|---------------|-------|-------|-------|
| Hébergement social et médico-social | 3603 | 6195 | 11579 | 7678 |
| Action sociale sans hébergement | 1623 | 2070 | 5374 | 3671 |
| Santé | 3559 | 5102 | 8887 | 3604 |
| Arts et spectacles | 2479 | 1621 | 3888 | 1401 |
| Commerce | Non renseigné | 424 | 706 | 655 |
| Hébergement et restauration | 1964 | 158 | 811 | -96 |
| Aide à domicile | Non renseigné | -2178 | -191 | -533 |
| Activités financières et d'assurance | 1912 | 1194 | 1570 | -1206 |
| Sports et loisirs | 5302 | 4017 | 1586 | -2132 |
| Enseignement | 4997 | 3194 | 2111 | -2551 |

⁵ Source notes de conjoncture. Observatoire de l'ESS – ESS France (années 2022, 2023, 2024, 2025)



Une perte progressive des emplois

Ainsi, on peut noter un solde positif dans les embauches au cours du premier semestre de chaque année entre 2022 et 2024, mais une baisse notable en 2025 tenant à la situation économique de notre pays et au manque de financement de nombre d'actions de la part des pouvoirs publics sur des activités tenant à l'intérêt général : 2022 : 35 308 ; 2023 : 28 981 ; 2024 : 31 257 ; 2025 : 5 101. Ces fluctuations annuelles sont liées à des facteurs différents selon chaque année.

En **2022**, il est souligné le maintien d'une bonne dynamique de création d'emplois dans l'ESS sur les deux premiers trimestres de l'année 2022 d'une manière générale avec la poursuite de la relance des activités associatives (sport et loisirs, culture, tourisme) et le développement continu des activités sanitaires et sociales, au début de l'année 2022.

En **2023** : Trois tendances sont notées : - une trajectoire de stabilisation de la croissance des effectifs (entre +1,2 et +1,6% par trimestre) - un nombre d'établissements employeurs qui augmente de +1% pour l'ESS sur un an à fin juin 2023 - une prise en compte des effets de l'inflation dans l'ESS avec un salaire moyen par tête (SMPT) de +6,2% sur un an.

« Entre les premiers semestres 2022 et 2023, toutes les régions françaises maintiennent une dynamique de création d'emplois positive (+ 1,3 % en glissement annuel) supérieure à celle de l'économie privée hors ESS (+ 0,9 %). Une trajectoire de stabilisation de la croissance des effectifs comprise entre + 1,2 et + 1,6 % semble se confirmer pour l'ESS depuis le troisième trimestre 2022. Néanmoins, cette trajectoire de stabilisation est à confirmer pour l'ESS dans un contexte économique qui reste incertain, d'autant qu'elle se situe au-dessus de l'évolution annuelle moyenne de ses effectifs sur 10 ans (de 2011 à 2021) de l'ordre de + 0,7 % pour l'ESS et de + 1 % pour le privé hors ESS. À fin juin 2023, l'emploi dans l'ESS progresse de + 1,3 % sur l'année, contre + 0,9 % dans le reste du privé. »

En **2024** : la plus forte variation des effectifs correspond à celle des fondations employeuses avec + 4,1% au premier semestre 2024 en glissement annuel. Les effectifs des fondations sont concentrés dans les secteurs de l'action sociale (47,9%) et la santé (32,7%) qui ont de fortes dynamiques d'emploi. « *Le nombre de postes augmente de + 2,7% sur un an au premier semestre 2024 dans les mutuelles, surtout dans les activités sanitaires portées (+ 3,7% pour les activités hospitalières, + 10,2% pour l'hébergement médicalisé). Le nombre de postes dans l'activité des mutuelles d'assurances connaît toujours une croissance beaucoup plus faible (+ 0,9% sur un an). Les effectifs des coopératives ont augmenté de + 1,9% au premier semestre 2024 poursuivant une dynamique structurelle. Les associations connaissent une croissance de l'emploi avec + 1% au premier semestre 2024 en glissement annuel. Cette tendance est dynamisée par une reprise des emplois dans les associations culturelles (+ 7,1%) après deux trimestres marqués par des baisses d'effectifs et un maintien des dynamiques de hausse dans les secteurs de la santé (+ 3,2%) et de l'hébergement médico-social (+ 2,2%). Les secteurs moins dynamiques, comme l'action sociale sans hébergement (+ 1%) ou l'aide à domicile (- 0,6%) maintiennent leur rythme d'évolution* ».

En **2025** : après la progression constatée en 2024, un coup de frein brutal dans les financements des pouvoirs publics marque une perte d'emplois importante dans tous les secteurs. Le solde de création d'emplois est négatif ou en très forte régression. « *Sur un an, le solde net d'emplois a été divisé par deux par rapport au second semestre 2024 et par six par rapport au premier semestre 2024, traduisant un net ralentissement de la dynamique de création d'emplois.* » Les alertes émises, en particulier par le Mouvement Associatif, sont justifiées car visibles dans les recrutements avec une baisse importante des **effectifs associatifs**. Rien de tel ne s'est produit depuis la crise sanitaire de 2020 (-1,2 %). Les secteurs les plus impactés par cette baisse de recrutement sont ceux de l'hébergement-restauration, de l'aide à domicile, des activités financières et d'assurance, du sport et des loisirs, ainsi que de l'enseignement.

Proposer une autre société

Ce constat est à mettre en rapport avec les différentes alarmes que les organisations de l'ESS ont pu faire (en particulier la journée du samedi 11 octobre « Ça ne tient plus » organisée par le Mouvement Associatif). De nombreux plans sociaux sont en cours et les informations que nous avons sur les orientations budgétaires de l'État comme des collectivités locales ne font que rajouter à ces préoccupations.

Benoit HAMON, Président d'ESS France souligne : « **Ce ralentissement est sur le point de se transformer en un choc social de grande ampleur, frappant d'abord les plus précaires que l'ESS accompagne au quotidien. Il est urgent de revoir radicalement le financement de la solidarité pour éviter une régression durable.** »

Au-delà des aspects de financement, ce sont des politiques publiques en faveur des personnes et/ou de l'intérêt général qui sont remises en cause. La dimension de la solidarité est de plus en plus oubliée ou occultée. Là où l'ESS pouvait répondre aux ruptures, à la lutte contre la pauvreté, à la résorption des inégalités et proposer des solutions dans les territoires, nous nous retrouvons face à un accroissement des disparités, des injustices entre les êtres humains. C'est une véritable société d'inégalité qui s'accroît de jour en jour. Nous devons pouvoir, ensemble, proposer une autre société.

Actualités nationales et internationales



Une société qui organise le quotidien des enfants pour leur santé et leur bien-être

Les 133 membres de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), ont adopté leur rapport final. Ils formulent 20 propositions pour un nouveau modèle de société fondé sur une organisation des temps des enfants mieux adaptée à leur bien-être, leur santé, et leurs apprentissages.



[**EN SAVOIR PLUS**](#)

[**CONSULTER LE RAPPORT**](#)



Parce que la santé est un bien commun et la protection sociale l'affaire de tous, les États généraux vous donnent la parole pour construire ensemble un modèle juste, efficient et adapté aux défis du XXI^e siècle.

[**EN SAVOIR PLUS ET PARTICIPER**](#)

**États Généraux
de la Santé
et de la Protection
Sociale**

sur placedelasante.fr



Les 26 et 27 mars 2026, le 38^e Congrès des Scop et des Scic se tiendra au TOULOUSE EVENTS | GL events



[Pour plus d'informations sur le Congrès](#)



35e Congrès international du CIRIEC – Montréal 2026

Du **5 au 8 octobre 2026**, le CIRIEC International et le CIRIEC-Canada vous donnent rendez-vous à **Montréal** pour participer à une réflexion collective sur le thème « **Prendre soin du monde : la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises** ».

Cette édition réunira des chercheurs, des décideurs publics, des acteurs de terrain et des représentants d'entreprises publiques et de l'économie sociale du monde entier.

Ce grand rendez-vous international constituera un **espace de réflexion et d'échanges** avec les praticiens sur le rôle fondamental de l'économie sociale et des entreprises publiques dans la transition écologique, la justice sociale et la gouvernance démocratique.

Réservez la date !

Le CEDIAS - Musée social, en partenariat avec **Le Labo de l'ESS**, vous invite à une journée exceptionnelle le 19 février 2026.

Au cœur des échanges : l'intersection entre écologie et travail social.

Alors que les crises environnementales impactent de plein fouet les publics les plus fragiles, comment les acteurs de l'accompagnement social peuvent-ils s'emparer des enjeux de la transition écologique ? Quelles solutions émergent de l'Économie Sociale et Solidaire pour inventer un futur plus juste et durable ?

PLUS D'INFORMATIONS A VENIR



ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**

> <https://galileesp.org/>

L'ère post-libérale et la mondialisation heureuse – 13 novembre 2025

Par Gilbert DELEUIL, préfet honoraire, responsable du Collectif Galilée.sp et membre du conseil d'administration du CIRIEC-France

Politique et économie sont liées au travers de l'Etat et s'étudient en « économie politique ». C'est ainsi que l'Écossais Adam Smith (1723-1790) n'est pas seulement le grand économiste fondateur de la science économique moderne, il est aussi un acteur du mouvement intellectuel des Lumières (un « philosophe »). Il se manifeste également comme un libéral sur le plan politique. Dans l'esprit des Lumières, la prospérité économique, induite par la libération des entreprises du carcan du corporatisme et du mercantilisme, doit conduire au progrès matériel et social de l'humanité dans un système politique libéré de la monarchie absolue. A l'époque, avant l'essor des doctrines socialistes et du marxisme, les libéraux se montrent comme des « progressistes ». Il en reste quelque chose aux USA, où être libéral c'est être de « Gauche » ... A cet égard, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump en janvier 2025 est un véritable « chamboulement politico-économique ». Elle marque un tournant extraordinaire de l'économie politique. Au cours des 80 dernières années le monde aura ainsi connu trois phases : l'économie sociale de marché (« Les 30 glorieuses » de Jean Fourastié), le néo-libéralisme dans la mondialisation et l'ère actuelle de l'émergence du national-populisme.

LIRE LA SUITE...



RENCONTRES DU MONT BLANC 2026

Après le succès de 2025, les Rencontres du Mont-Blanc reviennent à Genève les 29 et 30 janvier 2026. Elles auront lieu au sein de l'Organisation internationale du travail avec en son cœur la construction d'une diplomatie de l'Economie Sociale et Solidaire pour porter la voix des entreprises de l'ESS dans les grandes problématiques mondiales. Le thème général des Rencontres sera « Construire un avenir durable et souverain avec l'ESS ». Dans un monde de plus en plus fragmenté l'ESS représente une force stabilisatrice fondée sur la Paix et l'indépendance.

Informations à venir sur le site de ESS Forum International



La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le **CIRIEC-International** en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR)
-> <http://www.socialeconomynews.eu/>

Le dernier numéro > SEN#46 de décembre 2025 est paru

Coopératives et progrès partagé : Valence (Espagne) accueillera la Conférence européenne de recherche de l'ACI en 2026

Par Elena Meliá Martí, du Centre de recherche en gestion d'entreprise (CEGEA) de l'Université polytechnique de Valence, et Jos Bijman, de l'International Cooperative Alliance Committee on Cooperative Research Europe (ICA CCR Europe).

Du 3 au 6 novembre 2026, Valence deviendra l'épicentre européen de la pensée, de la recherche et de la pratique coopératives avec la tenue du Congrès européen de l'ACI. Organisé par le Centre de recherche en gestion des entreprises (CEGEA) de l'Universitat Politècnica de València, sous le mandat du Committee on Cooperative Research (CCR) de l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'événement se déroulera dans les locaux de cette université.

CONSULTER SOCIAL ECONOMY NEWS

Pour s'abonner > **ICI**

Mobilités dans les transports collectifs urbains : gratuité ou transferts ?



Alain DE TOLEDO⁶

Docteur ès sciences économiques. Maître de conférences à l'Université Paris VIII

Article extrait de l'ouvrage à paraître « Des mobilités responsables et solidaires » dans la collection du CIRIEC-France « Economie collective & territoires »

Tout est question de mots : mal nommer les choses rajoute au malheur du monde a dit Albert Camus. Un débat agite un certain nombre de communes : faut-il rendre les transports collectifs urbains (TCU) gratuits. Dit comme cela, pourquoi pas ? Qui ne désirerait pas bénéficier d'un service gratuit ? Cependant le terme est ambigu, doit-on dire gratuité ou préciser gratuité pour l'usager ou paiement par un tiers, ou plus simplement, transferts ?

Nous nous appuierons sur deux sources principales :

La gratuité des transports une idée payante ?⁷

La contribution des usagers au financement des transports collectifs urbains⁸

1. État des lieux

Quelles sont les villes qui ont mis en place la gratuité ?

Si au début ce mouvement, à quelques exceptions près, concernait essentiellement de petites villes, la première fut Colomiers en 1971, on compte maintenant des villes de plus de 100 000 habitants comme Niort (2017), Dunkerque (2018) ou Montpellier (2023).

⁶ Alain de Tolédo est docteur es Sciences économiques, spécialiste d'économie publique il a animé au sein du LED (Laboratoire d'Economie Dionysien) un groupe d'étude sur les Services d'Intérêt Général (SIG) notamment dans leur dimension européenne

⁷ Observatoire des villes du transport gratuit, *La gratuité des transports une idée payante ? Le bord de l'eau*, 2022. <http://www.obs-transport-gratuit.fr>

⁸ Cour des comptes, *La contribution des usagers au financement des transports collectifs urbains*, ccomptes.fr, septembre 2025

En 2020, il existait 37 réseaux entièrement gratuits, depuis 18 communes mettaient en place progressivement la gratuité. Notons que ces pratiques ne se limitent pas à la France et que des grandes villes comme Kansas city aux États-Unis, le Grand-Duché du Luxembourg, Tallinn, la capitale de l'Estonie, l'ont mis en œuvre.

Toutefois, il convient de mettre en perspectives ces chiffres. La région Ile de France avec une population représentant 17,8 % de la population française, connaît une fréquentation de 59,6 % des transports collectifs urbains et 75 % des distances parcourues en voyageurs-kilomètres. En conséquence la situation de Paris est complètement atypique avec 40 % de déplacements courtes distances en voiture et 22% en transports collectifs, contre 76 % pour la voiture et 2,6 % pour les transports collectifs dans les villes de moins de 50 000 habitants. Par ailleurs les populations concernées par le transport collectif urbain gratuit représentent 2,17 % de la population française.

L'évolution de la fréquentation

On constate une hausse importante de la fréquentation l'année suivant l'instauration de la gratuité : +23 % à Niort, + 88% à Dunkerque, + 36 % à Dinan, + 84 % à Calais, + 80 % à Bourges. Cependant ce sont sur les petits réseaux que la hausse de la fréquentation est la plus importante, encore que les outils de mesure de fréquence soient moins élaborés et plus globalement on peut noter la faiblesse des processus d'évaluation des politiques de gratuité des transports.

Le Financement

Les transports collectifs urbains appartiennent à une économie de coûts fixes, ce qui veut dire qu'un passager supplémentaire ne coûte rien. Cela permet une hausse de la fréquentation sur les petits réseaux qui, en général, sont sous-utilisés. Ceci est moins vrai pour de grands réseaux souvent proches de la saturation. Dans ce cas on atteint des effets de seuil ou de paliers qui obligent à de nouveaux investissements rendus plus difficiles du fait de la perte des recettes tarifaires.

Les recettes tarifaires représentent environ 41% des dépenses d'exploitation, 45% en IDF, 33% hors IDF, 18% pour les AOM (Autorités organisatrices de mobilités) de – de 100 000 h, 22% si l'on prend en compte les investissements.

Ainsi si l'on prend en compte les AOM de petits réseaux l'usager ne paye que 18 % du coût des frais d'exploitation et beaucoup moins si l'on tient compte des investissements. Autrement dit le voyage est « gratuit » à 82 %, le débat n'est donc pas de passer d'un transport payant à un voyage gratuit, mais d'un voyage quasi gratuit à un voyage totalement gratuit.

Reste donc la question de savoir qui paye ?

[**LIRE LA SUITE...**](#)

Économie sociale et solidaire et production de care

Amel SLIMANI⁹, Carole BRUNET¹⁰, Olivier BONED¹¹

*Article extrait de l'ouvrage « Le care au cœur des valeurs de l'ESS »
dans la collection du CIRIEC-France « Economie collective & territoires »*

Introduction

Le care est un sujet d'actualité. Si la pandémie liée à la Covid19 a brutalement mis en lumière nos fragilités, individuelles ou collectives et (brièvement) posé la question d'un monde d'après, laissant à penser à un élan de reconstruction sociale connu après-guerre, la crise climatique et écologique invite structurellement à repenser nos modes de production et de consommation. Cette période de rupture est également une opportunité de repenser les liens, entre individus, mais aussi entre les individus et la société au sens large. La protection de l'autre, l'attention à l'autre, qu'il soit humain ou non-humain, redeviennent des enjeux de société, dans la mesure où l'on peut devenir cet autre ou que l'on ne peut vivre sans lui. Le terme de *care*, en anglais, renvoie à cette réalité et permet d'éclairer, de confronter, d'interroger nos modèles collectifs de protection, de soin, de réparation, ou de résistance.

Nous proposons dans un premier temps de définir ce à quoi correspond le *care* et le paradigme éthique correspondant. Nous montrons ensuite comment et en quoi les principes d'organisation de l'économie sociale et solidaire (ESS) font écho à ce concept, et comment celui-ci peut aussi mettre en lumière les pratiques existantes des organisations de l'ESS. Nous évoquons finalement les tensions et les contradictions qui peuvent se faire jour dans les organisations de l'ESS et questionner la mise en pratique des valeurs portées.

1 - Définition et délimitation du *care* : de l'éthique aux secteurs

Fondée en 1982 par Carol Gilligan dans son ouvrage *In a Different Voice* (Gilligan, 2008), l'éthique du *care* est une éthique de l'attention à l'autre, de la sollicitude et du prendre soin qui permet de fonder sur les interdépendances et responsabilités mutuelles la prise en charge d'une vulnérabilité ontologique partagée. Le *care* c'est ultimement ce qui fait notre humanité commune : c'est **l'ensemble des activités humaines qui rend le monde habitable** pour paraphraser Tronto (Tronto & Fisher, 1990). Outre la centralité de la relationnalité dans l'éthique du *care*, ses caractéristiques contextuelles et délibératives fondent une approche politique du *care*, qui dévoile les rapports de domination à l'œuvre en matière de répartition des activités de production et de consommation de *care*, et conteste l'« irresponsabilité des privilégiés ».

Sur le plan descriptif, le champ couvert par les activités de *care* est potentiellement extensif : en effet, aux formes traditionnelles du *care* (les activités de soins et de services aux personnes dépendantes – enfants, personnes âgées, en situation de handicap – et plus largement l'éducation

⁹ Amel SLIMANI - Doctorante, laboratoire d'économie dionysien (LED) et université Paris 8.

¹⁰ Carole BRUNET - Professeure des universités, laboratoire d'économie dionysien (LED) et université Paris 8

¹¹ Olivier BONED - Délégué général, Institut Montparnasse

et la capacitation) viennent s'ajouter des formes modernes qui émergent en réponses aux nouveaux risques sociaux et écologiques engendrés par la société capitaliste à l'ère néolibérale.

Si la crise sanitaire a mis en lumière le rôle clé joué par les travailleurs exerçant des métiers du soin et du lien (enseignement et éducation, travail médico-social, entretien, vente des produits de première nécessité, etc), notre société d'économie de services post-industrielle est structurellement confrontée à des besoins qui ne cessent d'augmenter, notamment en raison du vieillissement de la population et de la féminisation des emplois, ainsi qu'à une extension de la vulnérabilité sociale qui résulte de la déstabilisation des normes de travail et d'emploi à l'heure du capitalisme digital, notamment de plateforme.

Par ailleurs, le *care* recouvre un ensemble d'activités partiellement invisibilisées, soit parce qu'elles échappent strictement à l'échange marchand, soit parce que le cœur du contenu en travail des activités de *care* n'est pas en lui-même reconnu par le marché, ou même parce que ce qui « fait *care* » dans les activités n'est ni mesurable ni repérable de façon univoque. Il en découle une faible rémunération dans les métiers du *care*, associée à des caractéristiques d'emploi précaire (emploi à durée déterminée, temps partiel, temps de travail non reconnu notamment au niveau des déplacements). Cette faible qualité de l'emploi est commune au secteur des services à la personne et découle notamment des politiques publiques qui contribuent à façonner des systèmes d'emploi de ce type, ainsi que de l'absence, avérée ou supposée, de gains de productivité possibles dans le secteur des services (dans ce contexte, le double apport de l'ESS et du numérique pourrait permettre des modifications structurelles importantes du domaine du *care*).

La question de la prise en charge des personnes dépendantes dans les sociétés vieillissantes – et des enjeux qu'elle soulève du point de vue du travail domestique et de l'invisibilité du travail féminin – est ainsi augmentée, d'une part, d'une problématique plus large qui relève du risque de perte d'autonomie, y compris sociale, de tout individu, tout au long de sa vie (Hamington & Flower, 2021), et d'autre part, d'une crise du *care* (Fraser, 2016) qui naît de la confrontation entre une augmentation de la demande de *care*, mais une baisse potentielle de l'offre « traditionnelle et naturelle » assurée par les femmes. Cela fait émerger une critique féministe par rapport à la prestation de travail gratuit, une critique de la qualité des soins et une critique des conditions de travail et d'emploi des professionnels (dans un contexte de marchandisation de l'offre qui est tout autant une réponse à la moindre disponibilité des femmes à titre gratuit, qu'un instrument de politique publique visant à la création d'emploi dans le secteur des services à la personne). Le *care* devient alors une question sociale et économique, dans la mesure où la nature des interdépendances au cœur du *care* définit tout autant qu'elle est définie par les modes de régulations sociaux et économiques.

[**LIRE LA SUITE...**](#)

Libres propos

Les textes publiés dans cette rubrique sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs

Actualité du message de Marc Bloch



Guy SOUDJIAN

Proviseur honoraire
Président de l'Académie du Maine

Conférence prononcée le 10 décembre 2025 lors d'un petit-déjeuner débat de Galilée.sp

Barrès parlait des « lieux où souffle l'esprit ». Je ne crois pas qu'il en eût imaginé aucun où l'esprit soufflât davantage que dans votre assemblée. Je ne crois pas non plus qu'on puisse exprimer mieux que par cette phrase pleine de prolongements, le caractère de votre cercle de réflexion sociétal. Mais, si je n'en ressens que mieux l'honneur qui m'est fait aujourd'hui par le CIRIEC, je m'en trouve aussi encouragé à aborder un sujet important. Il s'agit de l'actualité du message de Marc Bloch, figure éminente du monde universitaire et académique et de la Résistance, dont **le transfert des cendres au Panthéon est prévu, le 16 juin 2026**, soit 82 ans jour pour jour après son exécution par la Gestapo.



Lorsque Gilbert Deleuil, préfet honoraire, m'a proposé d'intervenir devant vous, j'ai éprouvé tout d'abord un sentiment de nostalgie. C'était le 18 septembre 1970 ; je venais d'effectuer ma visite médicale rue Mabillon pour entrer à l'Ecole Normale, et finaliser mon inscription en Sorbonne. Une matinée importante pour mon avenir. Sur la plateforme de l'autobus n°39 qui cahotait sur le Boulevard Saint-Michel, je fumais ma pipe et portais sous mon bras : « Apologie pour l'histoire ou métier d'historien ». Une lecture obligée, à l'époque, pour un étudiant en histoire.

Vingt-quatre ans plus tard, ce devait être en 1994, j'avais été nommé proviseur du lycée de Val de Reuil dans le département de l'Eure, anciennement académie de Rouen. Le lycée venait de sortir des limbes dans une ville dite « nouvelle » à l'époque, parce qu'elle résultait des plans d'aménagement du territoire datant des années 1965-1970 ; le cinquième plan si mes souvenirs ne me trahissent pas. Tout cet univers, le lycée en particulier, méritait d'avoir une âme. A Val de Reuil, par exemple, il n'y avait pas de monument aux Morts, car les Poilus de 1914 habitaient au Vaudreuil, commune limitrophe et séculaire. Le lycée était adossé à la Forêt de Bord, au milieu des champs cultivés et des ronces.

[**LIRE LA SUITE ...**](#)

Introduction à la remise du rapport du Cycle réflexions sociétales

organisé par l'**Institut Montparnasse**

17 décembre 2025, à la MGEN.



Jean-Marie Fessler

Président du conseil scientifique de l'**Institut Montparnasse**.

Vice-président délégué de la Fondation MGEN pour la Santé publique.

Ancien directeur des établissements de soins de la MGEN (2001-2009) et conseiller du président (2010-2017).

Docteur en éthique médicale (1997, Paris Descartes) et en Méthodes d'analyse des systèmes de santé (2006, Claude Bernard-Lyon I). *Consulting Professor*, Stanford University. Enseignant à l'**ESSEC** et au **CNAM**

En cette soirée du 17 décembre 2025, je salue chaleureusement celles et ceux qui ont participé aux échanges du **Cycle Réflexions sociétales**. Merci de votre remarquable rapport.

Vous avez consacré les 4 juillet, 12 septembre, 10 octobre et 7 novembre au partage intense de certaines de vos expériences de vie, d'engagements, de pensées. Vous avez porté certaines priorités de vos métiers et de vos organisations d'appartenance, dont l'Union nationale des syndicats autonomes-Education, l'**UNSA**, et la **MGEN**, bien sûr. Vous avez pratiqué une méthode qui vaudra d'être largement connue.

Je remercie l'**Association pour le développement des données sur l'économie sociale**, l'**ADDES**, d'avoir proposé d'assurer la diffusion de votre rapport. Et les responsables des organisations suivantes d'avoir formé une parole profonde sur nombre de leurs fondamentaux : le Parlement Européen des Jeunes, le Mouvement Associatif, la compagnie de théâtre La Poursuite du Bleu, Mouvement pour le climat et plus particulièrement le collectif Dernière Rénovation, ATD Quart Monde, MGEN, Le Réseau Français des Fablabs, Espaces et Communautés du Faire, La Croix-Rouge.

Merci au Groupe VYV et au Centre d'étude, de documentation, d'information et d'action sociale du Musée social. Je souhaite exprimer une gratitude toute particulière à Chloé Beaudet et Florian Betton. Et à Bertrand Souquet.

Ce soir, il se trouve aussi que c'est **la dernière manifestation de l'**Institut Montparnasse****, créé en 2009, au titre d'un investissement socialement responsable.

Son fondateur, **Jean-Michel Laxalt**, écrivait :

« *La Sécurité sociale fut une proclamation de confiance en l'avenir, une heureuse conjugaison de l'économie et du social, de la production et de la protection. Un creuset de droits et d'égalités, un ciment républicain. Telle volonté, telle nécessité n'est-elle pas de mise aujourd'hui encore ?* ».

Fabrice Henry lui succédait, en 2015.

Je le cite : « *L'évolution de la protection sociale ne peut se concevoir qu'en associant toutes les parties prenantes car aucune d'elles ne détient seule la capacité et les possibilités d'agir pour que le droit de l'aide et de l'action sociale joue le rôle essentiel qui doit être le sien.* »

Et **Bertrand Souquet** de souligner ensuite : « **Mutualisons les énergies** en libérant l'innovation et l'engagement de chacun – salariés, militants élus, bénévoles, adhérents – au service de ce projet commun, social et solidaire que représente le modèle mutualiste. »

Ainsi, avons-nous pu **produire** ensemble, avec nos amis belges de Solidaris, québécois, libanais, ivoiriens, avec les enseignants-chercheurs du conseil scientifique et leurs chaires, avec les présidents de la MGEN. **Produire** des podcasts, entretiens, chroniques, conférences, sessions de formation auprès des nouveaux délégués, livres édités par *Les Petits matins*.

Le président de la Mutualité française, Eric Chenut attire notre attention sur les Etats généraux de la Santé et de la Protection Sociale, **en cours**. Sur placedelasante.fr nous devons participer. De la protection sociale à la complémentaire santé, de la démocratie en mutualité à la médiation et à l'éducation populaire, jusqu'à une IA à la hauteur du mutualisme, l'Institut Montparnasse s'est efforcé de démêler des fils qui devaient l'être et de conforter des liens majeurs.

Avec Olivier Boned, Michel Fougère, Benoît Coquille, Chloé Beaudet, Florian Betton.

Avec le rapport « *Quel rôle pour la mutualité dans la société du XXI^e siècle ?* » de Benoît Hamon, depuis 2024 président d'ESS France, la chambre française de l'économie sociale et solidaire, et Eve Durquety.

En lien avec Alain Arnaud et Jean-Louis Cabrespines du Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, le CIRIEC.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux aux administratrices et administrateurs et aux membres du conseil scientifique de l'Institut.

Que les travaux de l'Institut se terminent avec les mots-clés du Cycle semble **porteur d'avenir : engagement, Communs, effectivité des droits sociaux, mieux coopérer et faire société**. Sans oublier les contributions individuelles de Michaël Peyret sur l'invisibilité des publics précaires, Nathalie Nomdedeu sur la santé et Nina Tarhouny sur la dignité humaine.

J'ai été formé par des maîtres d'exception à la terminologie médicale et soignante, œuvre de l'effort multimillénaire de l'humanité pour se connaître elle-même. Et aussi à l'infoéthique, à la détection et à la réduction des coûts improductifs et de *pauvre qualité* qui consument de 20 à 40% des ressources collectives, à l'économie des crises, à la science du danger, à la santé publique et à la prévention. Membre du Réseau Intelligence de la Complexité, fondé par Edgar Morin et Jean-Louis Le Moigne (1931-2022), je me suis alors demandé **quelle expression ressortait de votre rapport. Il s'agit de celle de dialogue**. Ce que confortent plusieurs requêtes en IA.

A mon tour donc de vous soumettre quelques réflexions.

Du grec ancien *diálogos* - « *diá* » : « au travers, par, entre » et « *lógos* » : « parole, raison, verbe » -, c'est-à-dire : « une parole raisonnée et agissante », « dialogue » désigne un type de communication entre plusieurs personnes ou groupes de personnes. Différent de la discussion et du débat, il est un mode de conversation qui comporte nécessairement raison, discernement, exactitude et courage de la nuance. Il ne s'agit pas d'avoir raison du récepteur ni de lui imposer un point de vue, une perspective ou référence. Depuis 25 siècles Platon (vers 427-347 av. J.-C.) et Aristote (384-322 av. J.-C) nous l'enseignent.

« *Suivre une pensée* » ne relève-t-il pas finalement du choix de la fraternité ?

Sur cette voie, nous rencontrons nombre d'**obstacles** : le temps, l'espace, nos savoirs et contextes, la dure acquisition de compétences spécialisées qui nous isolent dans nos lignes de nage respectives, nos expériences et souvenirs de vie, notre amour-propre... Et nos biais cognitifs, statuts sociaux, l'infini codage des mots, la prolifération marchande d'images péremptoires et tout ce qui concourt à la dispersion de l'être, productrice de mal-être.

Dialogue... Toutes et tous, nous savons combien le terme peut être gaspillé, voire détourné par des puissants qui, sur la base de leur vision négative des autres, en concluent qu'il faut les diriger, les espionner, les *manager*, les réguler, les censurer.

La ponérologie politique, l'étude clinique de la genèse du mal, appliquée à des fins politiques, nous enseigne à reconnaître le faux, le déni des faits, le poids des ressentiments, les effets de la guerre des mots, la fatigue et l'anxiété informationnelles, l'effacement de la culture, les mystifications idéologiques et fabriques d'intolérance. A l'avantage des colonialismes contemporains, industriel et digital. Et des guerres, « (...) *un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas* », selon Paul Valéry (1971-1945).

Quant à notre Europe - qu'il m'a été donné de servir plusieurs années, dès la dissolution de l'empire soviétique, le 26 décembre 1991 - travailler à réduire nos dépendances, à inventer, à protéger enfin nos Communs et l'intérêt général de 500 millions d'entre nous devrait s'imposer à nos esprits.

La pétition « L'urgence de défendre l'Europe », initiée par Pierre Bauby, en témoigne.

Au sein de l'ESS, nous ne sommes pas obligés de croire à certains discours.

Pour la principale raison que le plus grand atout de l'être humain est **l'apprentissage social**. Il permet de fixer les bonnes expériences, de les transmettre par l'exemple et les langages. Nos enfants et petits-enfants nous le rappellent, à chaque génération. Afin que le *Relions-nous* prévale et permette donc de participer activement aux constructions humaines d'un futur durable, le dialogue est à pratiquer, inventer ou ajuster parfois, nourrir.

Dans *L'Opium des intellectuels* (1955), Raymond Aron (1905-1983), l'un des très rares qui sauveront l'honneur des intellectuels français face aux totalitarismes du 20^{ème} siècle, écrivait : « *Faute de dialogues avec l'autre, nous ne prendrions pas conscience de nous-même, en notre être historique.* »

Ne s'agit-il pas d'une **écologie de l'esprit** ?

Faut-il rappeler que **nos esprits ne sont guère protégés** de la fusion homme-machine en cours, de l'automatisation des procédures, de la traçabilité des faits et gestes, de formatages hégémoniques, d'intrusions qui nuisent à l'expérience vécue et à notre santé mentale ? La langue de bois juridico-pseudo-éthique ne trompe guère. Citons l'un des meilleurs connasseurs de notre pays, le sociologue Gérard Mermet, auteur du premier ouvrage de synthèse sur notre société, en 1985, *Francoscopie*, actualisé tous les deux ans depuis : « *Il est là en effet le « mal français » : une incapacité à échanger des points de vue, puis à adopter des positions et des décisions au nom de l'intérêt général. Nous n'avons pourtant guère d'autres choix, car aucun de nous ne détient à lui seul toute la vérité, toutes les solutions.* C'est pourquoi nous devons faire l'effort d'écouter toutes les opinions, d'échanger calmement nos arguments et retenir ceux qui sont recevables, de façon honnête, positive et créative. » (*L'avenir est en NOUS !* JDH Editions, 2024, p. 69).

Il semble temps de comprendre que la **démocratie**, quand elle est **véritable**, est le plus puissant des régimes. Non pas seulement parce que les personnes y seraient plus libres, confiantes, autonomes, mais parce que les décisions prises par une vraie démocratie sont remarquablement **légitimes** et donnent à l'exécutif, à toutes les échelles, une solide force, à une époque qui ne permet guère le luxe de la faiblesse.

Nous avons alors à l'esprit les livres et publications de Catherine Gras, Charlotte Siney-Lange, Patricia Toucas-Truyen, Alain Arnaud, Jean-Louis Bancel - que je remercie de sa présence -, Pierre Bauby, Thierry Beaudet, Eric Bidet - que je remercie de sa présence -, Eric Chenut, Edouard Delruelle, Timothée Duverger, Philippe Eynaud, Stéphane Junque, André Martin, Jean-Philippe Milesy, François Perl, Jérôme Saddier, en particulier et ces dernières années. Pour ma part, j'ai souvent constaté comment certains esprits ont l'aptitude à observer, à anticiper, à fédérer par des symboles et des actes. Alors, quel gaspillage de nous priver d'une **plateforme des propositions et synthèses** de celles et ceux qui font les efforts d'écriture !

Peut-on encore clore une organisation ou changer de poste sans laisser quelques pages de synthèse ? Aussi vrai que l'économie a droit à la diversité, nos **sociétés de personnes** ont droit à des descriptions et à des dialogues de qualité. On constate alors facilement comment l'ESS multiplie les preuves de ses capacités d'innovation, d'action et de proposition. Qu'il s'agisse des Cercles Galilée.sp et Entreprises & Santé, de SantyCloud, solution d'urgence médicale connectée, du projet de Nina Tarhouny de création d'une vigilance sanitaire spécifique à la santé au travail, la sociovigilance, des recherches sur la santé des femmes.

Et des programmes que vous développez, dans vos ancrages territoriaux.

Nous nous efforçons de *soigner* notre communauté de destin et nos convivialités, de relier des savoirs séparés, de défendre les professionnels de première ligne dans les domaines fondamentaux de l'Education, de la Santé, de la Sécurité, de l'Alimentation, de l'Energie et des infrastructures vitales.

Alors, nous n'adhérons guère aux parodies d'audit, aux agendas cachés, à la confusion des arènes, au bal des ego, à la lutte des places. Ni aux violences physiques et symboliques des archaïsmes et des gouvernances autoritaires par des textes et des nombres, sur fond de dérives d'institutions nationales et internationales s'éloignant de leur raison d'être originelle.

Sans doute, devons-nous être attentifs à de lourds ensembles d'insuffisances.

« *La compréhension humaine n'est nulle part enseignée.* » (Edgar Morin, *Enseigner à vivre. Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud/Play Bac, 2014, p. 22.)

« *Aucune école, aucun lycée, aucune université n'enseigne dans sa complexité et sa globalité ce qu'est l'être humain* », écrit Edgar Morin. (*L'aventure de la méthode*, Seuil, 2015, p. 92.)

Depuis 2006, je commence mon cours trimestriel de Stanford en santé globale et mes cours à l'ESSEC et aux Arts & Métiers par les données suivantes :

La population mondiale augmente de plus de 200 000 personnes **par jour**. 700 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. 1 milliard 300 millions de personnes souffrent d'un **handicap** et sont la plus large minorité au monde. 16% de la population.

A ces données d'ensemble, j'ajoute celles qui portent sur le corps humain.

Notre cerveau ≈ 86 milliards de cellules nerveuses en réseau.

Notre cœur bat 100 000 fois par jour et pompe 5 litres de sang par minute, à travers un réseau de veines, artères, capillaires de **100 000 kms environ**. La marche n'est pas une option, elle est vitale. Nous inspirons, dans nos 300 millions d'alvéoles par poumon, 12 000 litres d'air, chaque jour.

Notre corps est renouvelé tous les 15 ans.... On comprend mieux que nous dormions le tiers de notre vie.

Pour l'humilité ... Moins de 2% de nos gènes peuvent expliquer la différence entre notre espèce et les chimpanzés.

Sur 200 000 ans, nous avons plus de 100 milliards d'ancêtres.

Apprenons-nous à **respecter** ensemble une telle *organisation*, sans équivalent dans l'univers connu ?

Conclure ?

Avec le dernier concerto de Mozart, prodigieux dialogue entre le piano et l'orchestre, ou *Jeux d'eau* de Ravel, entre les deux mains sur le clavier.

Avec un poème sur le dialogue, travail-langage de la fraternité humaine ? Je le cherche.

Pour l'heure, je vais conclure avec Léon Bourgeois (1851-1925), homme d'action de la paix et penseur du solidarisme, prix Nobel de la Paix, dont nous venons de célébrer le 100^{ème} anniversaire de la mort. Je le cite. « *L'homme ne devient pas seulement, au cours de sa vie, le débiteur de ses contemporains ; dès le jour même de sa naissance, il est un obligé. L'homme naît débiteur de l'association humaine* ». (*Solidarité*, 1896)

Que nos échanges sincères nous rappellent que le vrai dialogue est un **art**, un chemin vers la compréhension mutuelle.

Je vous remercie chaleureusement de votre attention et de vos engagements.

A propos du milliard prélevé sur les complémentaires-santé



Jean Philippe Milesy

Secrétaire général de l'Institut Polanyi
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Le PLFSS âprement négocié prévoit donc une nouvelle taxe sur les complémentaires-santé à hauteur d'un milliard. Cette taxe est d'autant plus perverse que bien des dernières décisions gouvernementales en matière de protection sociale ont visé, ou conduit, à augmenter la part des complémentaires dans la couverture des dépenses de santé. Ainsi le « 100% santé » est pour l'essentiel assumé par ces dernières mais d'autres mesures viennent en alourdir les charges. Le gouvernement fait ainsi coup triple. Il fait assumer par des tiers, une politique dont, par la communication, il entend tirer l'avantage : c'est le bon gouvernement de monsieur Macron qui vous offre lunettes et appareils auditifs dits « gratuits ». Il continue, par l'augmentation induite des cotisations, de saper l'image des mutuelles dans son dessein plusieurs fois exprimé (propositions Tabuteau-Hirsch de 2017, Grande Sécu de 2021) de les voir disparaître (ainsi que les Institutions de prévoyance pour leur part santé) au profit d'une Sécu socle ouvrant un champ nouveau aux compagnies financières d'assurance privée demeurées seules. Enfin, il tire par la taxation de nouveaux profits de l'augmentation des cotisations. Ainsi plus de 16% des cotisations versées par les adhérentes et adhérents des mutuelles ou des IP —qui sont faut-il le rappeler des structures strictement non-lucratives et remplissant des missions d'intérêt général— vont à l'État.

Ce n'est pas là la seule perversion fiscale dans le champ de la protection sociale et de la santé. L'application de la taxe sur les salaires (TS) aux Hôpitaux publics, comme l'impossibilité pour ceux-ci de récupérer l'essentiel de la TVA (ce que peuvent faire les établissements privés) grèvent lourdement leurs finances (on estime à 4,5% de leur budget l'incidence de la seule TS). Il y a là un paradoxe de taxer des financements publics à des institutions publiques non lucratives. L'État prélève ainsi sur les cotisations qui financent encore pour l'essentiel la Sécu, mais aussi sur la part de financement issue de la CSG (double taxation). Et dans le même temps les hôpitaux sont contraints de financer leurs déficits et leur équipements par des emprunts sur le marché financier et ceci au profit des banques.

À l'heure où la commission sénatoriale conduite par Olivier Rietmann et Fabien Gay a révélé l'importance des exonérations de cotisations et des allègements fiscaux aux entreprises privées financiarisées, la surtaxation des mutuelles et IP comme la taxation des Hôpitaux publics est aberrante.

Il serait temps que les missions de solidarité et d'intérêt général assurées par des institutions non-lucratives soient exonérées de toute fiscalité. L'Union des employeurs de l'économie sociale (UDES) réclame depuis longtemps une suppression de la TS appliquée aux associations. Le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, lui-même aurait déclaré que « *la taxe sur les salaires, au regard de son ancienneté, mériterait certainement d'être retravaillée et modernisée* ». Ce n'est pas là la suppression demandée, mais ce serait l'occasion de remettre l'ouvrage sur le métier. Mais le ministère du Travail n'est pas Bercy !

Les institutions européennes, comme une bonne part du gouvernement et des forces qui le soutiennent, veulent selon la doxa libérale et le dogme de « la concurrence libre et non-faussée » un modèle unique d'entreprendre qui imposerait des règles uniformes pour toute activité humaine y compris la solidarité et les missions d'intérêt général. Les nouveaux libertariens quant à eux dénient toute légitimité à agir à l'État comme aux collectifs. Il est temps de résister de manière globale à cette vision concurrentielle qui relève du fantasme ou plutôt de l'imposture, à l'heure où les grandes firmes capitalistes financiarisées ont pour modèle le cartel, voire le monopole, avec une captation jamais égalée des richesses par un petit nombre. Les institutions, quels que soient leurs statuts (public ou collectif), plaçant l'humain et non le profit (solidarité et non-lucrativité) au cœur de leurs interventions doivent faire l'objet de la reconnaissance totale de leur singularité et de traitements différenciés.



Zoom 2025 : les grandes tendances sur la finance solidaire sont publiées

Le Zoom sur la finance solidaire dresse un état des lieux de ce secteur en France. Il s'appuie sur les données issues du réseau FAIR et sur les produits d'épargne labellisés Finansol, auxquels s'ajoutent les fonds d'investissement solidaires non labellisés. FAIR a engagé cette année un travail de recherche renforcé sur ces derniers afin de proposer une vision plus complète du marché. ([site FAIR](#))



[**ACCÉDER AU ZOOM 2025**](#)



Comptes publics : en finir avec le n'importe quoi (qu'il en coûte)

Par **Guillaume Hannezo**

Professeur associé à l'Ecole normale supérieure,
ancien conseiller économique de François Mitterrand

Publié le 8 décembre 2025

Alors que le débat budgétaire, en l'absence de majorité, s'enlise au Parlement, et que les déficits publics s'annoncent toujours aussi importants, la France risque de perdre le contrôle de son endettement. Quel scénario pour éviter une correction brutale ? Aucune des propositions actuelles, qu'elles portent sur les dépenses ou sur les recettes, n'a pris la mesure des ordres de grandeur nécessaires pour stabiliser notre dette. Nous proposons ici une stratégie sur plusieurs années pour les comptes publics : un assainissement durable et juste suppose un large partage de l'effort.

[**LIRE LA SUITE...**](#)



Comment reconquérir les classes populaires

Dominique Villemot - Jacky Bontems - Marie-Françoise Leflon

Quand la France d'en bas se détourne des urnes, que reste-t-il du pacte républicain ?

En 1981, 72 % des ouvriers ont voté pour François Mitterrand. En 2022, 68 % ont voté pour Marine Le Pen. Les classes populaires se sentent abandonnées, méprisées par les « élites » parisiennes qui ne les écoutent pas. Elles ont le sentiment d'être exclues de notre démocratie. Elles se disent menacées par la suppression des frontières et par la montée de l'immigration, perçues comme une remise en cause de l'identité française. Elles estiment que notre pays est en déclin. Elles refusent d'être pénalisées par les politiques écologiques et réclament davantage de pouvoir d'achat. Démocratie Vivante analyse leurs préoccupations et formule des propositions pour reconquérir les classes populaires et leur redonner confiance dans la France, ainsi que dans notre modèle social et républicain. Cet ouvrage aborde les grandes questions de démocratie, d'économie, de fiscalité, de travail, de santé, d'éducation, d'écologie, de défense nationale et d'Europe, avec la contribution de plusieurs personnalités : Thierry Beaudet, président du CESE ; Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance ; les économistes Gilbert Cette et Mathieu Plane ; Michel Yahiel, Yannick Trigance, Hélène Peskine, Jacques Brouillet, Arnaud Dumain, Laurent Béral, Philippe Leduc, Erwin Marzolf, Jean-Paul Bacot, Thierry Cadart, Maddy Gilbert, Serge Guérin et Nathalie Senard.



Catégorie
Sciences Politiques CS

[EN SAVOIR PLUS...](#)



« RALLUMONS LES LUMIERES ! »

Ouvrage collectif de Galilée.sp



Pourquoi « Rallumer les Lumières ? »

Au-delà de l'image, c'est en réalité un véritable cri d'alarme que Galilée.sp exprime ainsi qu'un appel au secours de l'Esprit des Lumières.

Le **cri d'alarme** porte sur le constat déplorable d'un monde où chaque jour les valeurs essentielles des Lumières, qui avaient pourtant vaillamment triomphé, notamment, de l'Ancien régime, de la Restauration et des régimes totalitaires de la première partie du XXème siècle, sont remises maintenant directement en cause ou vacillent.

[VOIR L'OUVRAGE EN LIGNE...](#)

Agenda

| | |
|---------------------------|--|
| 29-30 janvier 2026 | Les Rencontres du Mont Blanc à Genève (Suisse) |
| 19 février 2026 | Journée d'échanges CEDIAS et Le Labo de l'ESS : l'intersection entre écologie et travail social |
| 27 février 2026 | Conseil d'orientation du CIRIEC-France |
| 26-27 mars 2026 | 38^{ème} Congrès des SCOP et des SCIC à Toulouse |
| 7-8 octobre 2026 | 35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada) |
| 3-6 novembre 2026 | Conférence européenne de recherche de l'Alliance Coopérative Internationale à Valencia (Espagne) |
| 7-9 juillet 2027 | 11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bogota (Colombie) |
| 2027 | Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (GSEF) à Maricá (Brésil) |

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
crée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX, prix Nobel de la paix,

est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.

Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*

 marcel.caballero@club-internet.fr